



apprendre
au cnam
change votre vie

Certificat de spécialisation - CS8100A

Lutte contre la fraude et la criminalité financière



Formation labellisée par l'Ordre des experts-comptables
(convention signée le 13 juin 2018)

Public concerné

Le certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité financière est une formation à l'attention des professionnels du secteur financier et de l'éthique/*compliance* : experts-comptables, commissaires aux comptes, auditeurs internes, directeurs financiers, contrôleurs de gestion, responsables éthique, responsables de la lutte anti-fraude, responsables conformité, etc. pour les aider à lutter contre la fraude et la criminalité financière.

L'esprit de cette formation est de combiner un accès aux recherches universitaires sur l'évolution des phénomènes criminels et à des outils pratico-pratiques, qui seront immédiatement utiles aux auditeurs dans leur métier au quotidien.

Objectifs de la formation

Ce certificat répond aux obligations de formation qui pèsent désormais sur les professionnels, notamment les experts-comptables et commissaires aux comptes, en matière de lutte anti-blanchiment (code monétaire et financier) et de lutte contre la corruption (loi Sapin).

Le certificat vise à former des professionnels afin de leur permettre de :

- comprendre les évolutions et perspectives de prédation des entreprises par des individus ou des réseaux criminels ;
- intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les entreprises, et les modalités de détection associées ;
- appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles ;
- intégrer les facteurs humains de la menace criminelle ;
- renforcer les outils de maîtrise des risques et de contrôle interne ;
- s'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une entreprise face aux menaces criminelles ;
- intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

Conditions d'admission

Ce certificat de spécialisation s'adresse aux :

- titulaires d'un diplôme bac +4/5 dans une profession financière ou en charge de la conformité (voir la liste non exhaustive dans la rubrique *Public concerné*) ;

- personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du certificat ou bénéficiant des procédures de validation d'études supérieures, des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels.

L'admission est prononcée par le conseil des études après analyse du dossier de candidature.

Tarifs

- 160 € (frais d'inscription)
- 1990 € (coût de la formation)
- Total : 2150 €

Perspectives professionnelles

Les tentatives de fraude contre les entreprises connaissent une forte recrudescence ces dernières années, puisqu'on considère que 7 entreprises sur 10 ont été victimes d'une tentative de fraude. La cybercriminalité est particulièrement active et s'attaque à l'ensemble des systèmes d'information afin de réaliser différents types d'escroquerie qui représentent un risque financier considérable pour les entreprises victimes. De plus, les obligations légales se durcissent en matière de *compliance* (conformité), notamment dans la lutte anti-blanchiment et anticorruption. C'est pourquoi le marché a aujourd'hui un besoin massif et urgent d'experts dans le domaine de la lutte contre la fraude. Du côté des pouvoirs publics, qui doivent à la fois se protéger eux-mêmes et assurer la répression de ce type de délinquance, le besoin d'experts est également très significatif.

Les perspectives professionnelles pour les diplômés du certificat du Cnam sont donc multiples, aussi bien :

- à temps partiel : proposer à ses employeurs ou clients des missions d'audit de sécurité, en plus des missions professionnelles exercées en comptabilité, audit externe, conseil, contrôle de gestion, auditeurs ou contrôleurs internes, responsable de la compliance, etc.
- qu'à temps complet : pour ceux qui veulent entrer dans un service public anti-criminalité (Police, Justice, Douane, Armées, etc.) ou devenir directeur ou responsable anti-fraude en entreprise.

Organisation de la formation

Le certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité est dispensé ainsi :

- deux cours par semaine (vendredi de 18h-21h et samedi de 10h-13h) au rythme de 15 séances de cours en présentiel et d'un accompagnement (à distance et en présentiel si besoin) pour le projet tutoré. Le planning peut évoluer en cours d'année.



Programme du certificat Lutte contre la fraude et la criminalité financière (Total : 8 ECTS)			
Code UE	Intitulé de l'UE	Contenu de l'UE	Crédits
CRM215	Lutte contre la fraude et la criminalité financière	• Les criminels et la prédation des entreprises ; • La détection des intrusions et actions criminelles dans les entreprises ; • Face aux menaces criminelles, que faire ? I ; • Face aux menaces criminelles, que faire ? II ; • Face au crime, une prophylaxie criminelle.	4
UAIP1D	Projet tutoré	• Travail de mémoire : pour ce projet tutoré, les auditeurs doivent réaliser un travail de synthèse qui articule la formation théorique qu'ils ont suivie aux spécificités de leur sphère professionnelle.	4
Total			8

Responsable national

Alain Bauer, professeur du Cnam

Responsable opérationnel

Hervé Boullanger, magistrat à la Cour des comptes

Lieu des enseignements

40, rue des Jeûneurs - 75002 Paris



strategies.cnam.fr

Contact

Hapsa Dia,
coordinatrice pédagogique
01 58 80 84 57
hapsatoue.dia@lecnam.net